SOUS PREFECTURE DE COMMERCY (MEUSE)

Contrôle de légalité

055-215503970-20210408-DECO_2021_015-DE

REPUBLIQUE FRANÇA SE Contrôle de legalite Contrôle de legalite Date de réception de l'AR: 15/04/2021

Commune - PAGNY LA BLANCHE COTE (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET: 21550397000018

POSTE COMPTABLE: TRESORERIE DE COMMERCY

M. 14

Budget primitif voté par nature

BUDGET: PAGNY LA BLANCHE COTE (3)

ANNEE 2021

⁽¹⁾ Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

⁽²⁾ A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

⁽³⁾ Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

RF SOUS PREFECTURE DE COMMERCY (MEUSE)

Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 15/04/2021 055-215503970-20210408-DECO_2021_015-DE

Sommaire

I - Informations générales (6)	055-215503970-20210408-DECO_2021_015-DE
A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
II - Présentation générale du budget	
A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13
III - Vote du budget	
A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	17
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	18
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	19
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	20
IV - Annexes (7)	
A - Eléments du bilan	
A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	21
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	25 Sans Objet
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Dette pour financer reimprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	26
A4 - Etat des provisions	27
A5 - Etalement des provisions	28
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	29
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	30
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	31
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	32
B - Engagements hors bilan	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	33
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet
C - Autres éléments d'informations	
C1 - Etat du personnel	34
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	36
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissem	
C3.2 - Liste des établissements publics créés	38
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	39
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	40
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatu	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	41
D2 - Arrêté et signatures	42

RF SOUS PREFECTURE DE COMMERCY (MEUSE)

pements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus t activité unique ériges en établissement public ou budget an exe. Les Date de réception de l'AR: 15/04/2021

:055v20550393Ab2A2A 0408=D56Qbb2021:2935nB5errent sous

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupe (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et à autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

RF SOUS PREFECTURE DE COMMERCY (MEUSE)

Code INSEE 55397

PAGNY LA BLANCHE COTE PAGNY LA BLANCHE COTE Controle de légalité **BP**Date de réception de l'AR: 15/04/021

- 213503370-20210408-DEGO_2021-015-DE

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	Α

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	246
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) : Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	18
CODECOM COMMERCY-VOID-VAUCOULEURS	

Potentiel fiscal	et financier (1)	Valeurs par hab.	Moyennes nationales du
Fiscal	Financier	(population DGF)	potentiel financier par habitants de la strate
102087.00	113727.00	340.76	641.56

	Informations financières – ratios (2)	Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	0.00	0.00
2	Produit des impositions directes/population	0.00	0.00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	0.00	0.00
4	Dépenses d'équipement brut/population	0.00	0.00
5	Encours de dette/population	0.00	0.00
6	DGF/population	0.00	0.00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0.00	0.00
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	0.00	0.00
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0.00	0.00
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0.00	0.00

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

⁽¹⁾ Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

⁽²⁾ Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

⁽³⁾ Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

E COTE - BP - 2021 RF SOUS PREFECTURE DE COMMERCY (MEUSE)

I – INFORMATIONS GENERALES MODALITES DE VOTE DU BUDGET Contröle de légalité

Date de réception de l'AR: 15/04/2021

055-215503970-20210408-DECO 2021 015-DE

- I L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - avec (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».
- III Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .
- IV La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) primitif de l'exercice précédent.
- V Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.
- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.
- (4) A compléter par un seul des deux choix suivants :
 - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
 - budgétaires (délibération n° du).
- (5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».
- (6) A compléter par un seul des trois choix suivants :
 - sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
 - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
 - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

SOUS PREFECTURE DE COMMERCY (MEUSE)

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET **VUE D'ENSEMBLE**

	FONCTIONNEMENT				
-		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	257 170,79	139 420,00		
	+	+	+		
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00		
O R	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	(si déficit)	(si excédent)		
T S	REPORTE (2)	0,00	117 750,79		
	=	=	=		
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	257 170,79	257 170,79		
_	·	INVESTISSEMENT			
	DEPENSES DE LA SECTION RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT D'INVESTISSEMENT				
		DINVEGTIOCEMENT	DINVESTISSEMENT		
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	22 650,00	32 201,57		
0 T	AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y				
O T E R E	AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	22 650,00	32 201,57		
O T E R E P	AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068) + RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2) 001 SOLDE D'EXECUTION DE LA	22 650,00	32 201,57 +		
O T E R E P	AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068) + RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	± 6 000,00	32 201,57 + 6 000,00		
O T E R E P O R T	AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068) + RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2) 001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	+ 6 000,00 (si solde négatif)	+ 6 000,00 (si solde positif)		
O T E R E P O R T	AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068) + RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2) 001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	+ 6 000,00 (si solde négatif) 9 551,57	+ 6 000,00 (si solde positif) 0,00		
O T E R E P O R T	AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068) + RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2) 001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2) = TOTAL DE LA SECTION	+ 6 000,00 (si solde négatif) 9 551,57	+ 6 000,00 (si solde positif) 0,00		

⁽¹⁾ Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT). (3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

RF SOUS PREFECTURE DE COMMERCY (MEUSE)

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET Contrôle de légalité SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES 215503970-20210408-DECO 2021 015-042

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	139 344,79	0,00	136 731,79	136 731,79	136 731,79
012	Charges de personnel, frais assimilés	41 300,00	0,00	42 400,00	42 400,00	42 400,00
014	Atténuations de produits	9 301,00	0,00	9 301,00	9 301,00	9 301,00
65	Autres charges de gestion courante	44 173,17	0,00	40 406,00	40 406,00	40 406,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion courante	234 118,96	0,00	228 838,79	228 838,79	228 838,79
66	Charges financières	8 440,00	0,00	8 182,00	8 182,00	8 182,00
67	Charges exceptionnelles	500,00	0,00	500,00	500,00	500,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses réelles de fonctionnement	243 058,96	0,00	237 520,79	237 520,79	237 520,79
023	Virement à la section d'investissement (5)	14 955,00		19 650,00	19 650,00	19 650,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses d'ordre de fonctionnement	14 955,00		19 650,00	19 650,00	19 650,00
	TOTAL	258 013,96	0,00	257 170,79	257 170,79	257 170,79

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	257 170,79

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	6 812,00	0,00	6 812,00	6 812,00	6 812,00
73	Impôts et taxes	42 785,00	0,00	42 000,00	42 000,00	42 000,00
74	Dotations et participations	61 334,00	0,00	59 108,00	59 108,00	59 108,00
75	Autres produits de gestion courante	29 000,00	0,00	31 500,00	31 500,00	31 500,00
	Total des recettes de gestion courante	139 931,00	0,00	139 420,00	139 420,00	139 420,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total	des recettes réelles de fonctionnement	139 931,00	0,00	139 420,00	139 420,00	139 420,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total	des recettes d'ordre de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	139 931,00	0,00	139 420,00	139 420,00	139 420,00

	·
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	117 750,79
	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	257 170,79

Pour information :

		ii sagit, pour un bi
AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL		correspondant à l'exc
DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION	19 650,00	dépenses réelles de
D'INVESTISSEMENT (6)		du capital de la dette
` '		de l'établissement.

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

⁽¹⁾ Cf. Modalités de vote I-B.

⁽²⁾ Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

⁽³⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(5) DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041; DF 043 = RF 043.
(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

RF | SOUS PREFECTURE DE COMMERCY (MEUSE)

Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 15/04/2021
055-215503970-20210408-DECO_2021_015-DE

SOUS PREFECTURE DE COMMERCY (MEUSE)

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES 55-215503970-20210408-DECO

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0.00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	62 090,00	5 500,00	500,00	500,00	6 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	62 090,00	5 500,00	15 500,00	15 500,00	21 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	7 677,00	500,00	7 150,00	7 150,00	7 650,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	7 677,00	500,00	7 150,00	7 150,00	7 650,00
45	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total d	es dépenses réelles d'investissement	69 767,00	6 000,00	22 650,00	22 650,00	28 650,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	69 767,00	6 000,00	22 650,00	22 650,00	28 650,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2) 9 551,57

> TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 38 201,57

RECETTES D'INVESTISSEMENT

<u> </u>		SETTES DIN	1		\(\alpha = \(\alpha\)	T0T41
Chap.	Libellé	Pour mémoire	Restes à	Propositions	VOTE (3)	TOTAL
		budget	réaliser N-1	nouvelles		(= RAR + vote)
		précédent (1)	(2)			
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	26 736,00	6 000,00	0,00	0,00	6 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	26 736,00	6 000,00	0,00	0,00	6 000,000
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	4 898,00	0,00	2 500,00	2 500,00	2 500,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	46 567,77	0,00	9 551,57	9 551,57	9 551,57
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	500,00	500,00	500,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	51 465,77	0,00	12 551,57	12 551,57	12 551,57
45	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total d	es recettes réelles d'investissement	78 201,77	6 000,00	12 551,57	12 551,57	18 551,57
021	Virement de la section de	14 955,00		19 650,00	19 650,00	19 650,00
	fonctionnement (4)					
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total d	es recettes d'ordre d'investissement	14 955,00		19 650,00	19 650,00	19 650,00

PAGNY LA BLANCHE COTE - PAGNY LA BLANCHE COTE - BP - 2021 RF SOUS PREFECTURE DE COMMERCY (MEUSE) Chap. Libellé Pour mémoire Restes à Propositions Contr**VOTEI(3)** lité TOTAL nouvelles e réception de l'AR: 15 04(20RAR + budget réaliser N-1 ote) 20210408-DECO 2021 015-DE récédent (1 TOTAL 93 156,77 6 000,00 32 201,57 38 201,57 32 201,57

	'
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	38 201,57

Pour information:

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	19 650,00
---	-----------

- (1) Cf. Modalités de vote I-B.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041; DF 043 = RF 043.
- (5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.
- (6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
- (7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 DI 040.

PAGNY LA BLANCHE COTE - PAGNY LA BLANCHE COTE - BP - 2021 RF SOUS PREFECTURE DE COMMERCY (MEUSE)

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET **BALANCE GENERALE DU BUDGET**

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	136 731,79		136 731,79
012	Charges de personnel, frais assimilés	42 400,00		42 400,00
014	Atténuations de produits	9 301,00		9 301,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	40 406,00		40 406,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66 67 68 71	Charges financières Charges exceptionnelles Dot. aux amortissements et provisions Production stockée (ou déstockage) (3)	8 182,00 500,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	8 182,00 500,00 0,00 0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		19 650,00	19 650,00
Dé	épenses de fonctionnement – Total	237 520,79	19 650,00	257 170,79

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	257 170,79

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	7 650,00	0,00	7 650,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
198	Neutral. amort. subv. équip. versées		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	15 000,00	0,00	15 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	6 000,00	0,00	6 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
D	epenses d'investissement – Total	28 650,00	0,00	28 650,00

	<u>'</u>
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	9 551,57
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	38 201,57

RF

SOUS PREFECTURE DE COMMERCY (MEUSE)

Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 15/04/2021

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgéta e 255-215503970-20210408-DECO_2021_015-DE
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

RF SOUS PREFECTURE DE COMMERCY (MEUSE)

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET BALANCE GENERALE DU BUDGET 055-216

GET Controle de legalite

Date de réception de l'AR: 15/04/2021

55-215503970-20210408-DECO_2031_015-F

2 - RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	6 812,00		6 812,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	42 000,00		42 000,00
74	Dotations et participations	59 108,00		59 108,00
75	Autres produits de gestion courante	31 500,00	0,00	31 500,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
F	Recettes de fonctionnement – Total	139 420,00	0,00	139 420,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 117 750,79

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 257 170,79

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	2 500,00	0,00	2 500,00
13	Subventions d'investissement	6 000,00	0,00	6 000,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	500,00	0,00	500,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation Immobilisations en cours	(7) 0,00	0,00	0,00
23 26		0,00 0,00	0,00 0.00	0,00 0,00
27	Participations et créances rattachées Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations	0,00	0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		19 650,00	19 650,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
	Recettes d'investissement – Total	9 000,00	19 650,00	28 650,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE 0,00

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068 9 551,57

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 38 201,57

RF SOUS PREFECTURE DE COMMERCY (MEUSE)

Contrôle de légalité

Date de réception de l'AR: 15/04/2021

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgéta e 255-215503970-20210408-DECO_2021_015-DE
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

PAGNY LA BLANCHE COTE - PAGNY LA BLANCHE COTE - BP - 2021 RF SOUS PREFECTURE DE COMMERCY (MEUSE)

III – VOTE DU BUDGET

Dete de réception de l'AR: 18

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DERENSES 70-20210408-DECO

Chap /	Libellé (1)	Pour mémoire	Propositions	Vote (4)
art (1)		budget précédent (2)	nouvelles (3)	
011	Charges à caractère général	139 344,79	136 731,79	136 731,79
6061	Fournitures non stockables	5 500,00	5 500,00	5 500,00
60621	Combustibles	5 800,00	4 000,00	4 000,00
60622	Carburants	300,00	300,00	300,00
60624	Produits de traitement	500,00	1 600,00	1 600,00
60631	Fournitures d'entretien	1 000,00	1 000,00	1 000,00
60632 60633	Fournitures de petit équipement Fournitures de voirie	1 000,00 500,00	1 000,00 500,00	1 000,00 500,00
60636	Vêtements de travail	300,00	300,00	300,00
6064	Fournitures administratives	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6068	Autres matières et fournitures	1 000,00	1 000,00	1 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	99 274,79	94 191,79	94 191,79
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	0,00	4 000,00	4 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	0,00	500,00	500,00
615232	Entretien, réparations réseaux	500,00	500,00	500,00
61524	Entretien bois et forêts	3 000,00	3 000,00	3 000,00
61551	Entretien matériel roulant	1 000,00	1 000,00	1 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6156	Maintenance	2 000,00	1 200,00	1 200,00
6161	Multirisques	3 500,00	3 570,00	3 570,00
618	Divers	300,00	300,00	300,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	100,00	0,00	0,00
623	Publicité, publicat°, relations publique	3 500,00	3 500,00	3 500,00
626	Frais postaux et frais télécommunicat°	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6281	Concours divers (cotisations)	1 200,00	1 200,00	1 200,00
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	1 500,00	1 000,00	1 000,00
6284	Redevances pour services rendus	300,00	300,00	300,00
6287 635	Remboursements de frais	120,00 3 500,00	120,00 3 500,00	120,00 3 500,00
637	Autres impôts, taxes (Admin Impôts) Autres impôts, taxes (autres organismes)	150,00	150,00	150,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	41 300,00	42 400,00	42 400,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	400,00	400,00	400,00
6411	Personnel titulaire	28 900,00	30 000,00	30 000,00
6450	Charges sécurité sociale et prévoyance	12 000,00	12 000,00	12 000,00
014	Atténuations de produits	9 301,00	9 301,00	9 301,00
739221	FNGIR	9 301,00	9 301,00	9 301,00
65	Autres charges de gestion courante	44 173,17	40 406,00	40 406,00
6521	Déficit budgets annexes administratifs	0,00	10 000,00	10 000,00
6531	Indemnités	20 000,00	20 000,00	20 000,00
6533	Cotisations de retraite	10 000,00	1 000,00	1 000,00
6542	Créances éteintes	254,17	300,00	300,00
6553	Service d'incendie	6 849,00	7 036,00	7 036,00
6558	Autres contributions obligatoires	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6573	Subv. fonct. Organismes publics	5 000,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	1 070,00	1 070,00	1 070,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
•	DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)	234 118,96	228 838,79	228 838,79
	= (011 + 012 + 014 + 65 + 656)	_55,00		,
66	,	0.440.00	0.400.00	0.400.00
66	Charges financières (b)	8 440,00	8 182,00	8 182,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	8 440,00	8 182,00	8 182,00
67	Charges exceptionnelles (c)	500,00	500,00	500,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	500,00	500,00	500,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00	0,00	0,00
T	OTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e	243 058,96	237 520,79	237 520,79
023	Virement à la section d'investissement	14 955,00	19 650,00	19 650,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	0,00	0,00	0,00
•	S PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION	14 955,00	19 650,00	19 650,00
043	D'INVESTISSEMENT Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
	OTAL DES DEPENSES D'ORDRE	14 955,00	19 650,00	19 650,00
	ENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE tal des opérations réelles et d'ordre)	258 013,96	257 170,79	257 170,79

	PAGNY LA BLANCHE COTE - PA		COTE - BP - 2021 RF SOUS PREFECTURE DE COMMERCY (MEUS		
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions légalit Date d ecimalies (3) 'AR: 1		
	RE STES A REALISER N-1 (11)			0,00	
				+	
		D 002 RESULTAT REPO	RTE OU ANTICIPE (11)		0,00
				=	
	TOTAL DES D	EPENSES DE FONCTIO	NNEMENT CUMULEES	257 1	70,79

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- $(4) \ Le \ vote \ de \ l'organe \ d\'elib\'erant porte uniquement sur les propositions \ nouvelles.$
- (5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

COTE - BP - 2021 RF SOUS PREFECTURE DE COMMERCY (MEUSE)

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES 770

Contrôle de légalité

Date de réception de l'AR: 15/04/2021

ETTES

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	6 812,00	6 812,00	
7025	Taxes d'affouage	1 000,00	700,00	700,00
7032	Stationnement et location voie publique	212,00	212,00	212,00
7035	Locations de droits de chasse et pêche	5 600,00	5 900,00	5 900,00
73	Impôts et taxes	42 785,00	42 000,00	42 000,00
731	Impôts locaux	33 785,00	33 000,00	33 000,00
73223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	6 000,00	6 000,00	6 000,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	3 000,00	3 000,00	3 000,00
74	Dotations et participations	61 334,00	59 108,00	59 108,00
7411	Dotation forfaitaire	24 832,00	24 900,00	24 900,00
74121	Dotation de solidarité rurale	14 095,00	11 500,00	11 500,00
74127	Dotation nationale de péréquation	10 638,00	10 960,00	10 960,00
742	Dot. aux élus locaux	4 550,00	4 560,00	4 560,00
74832	Attribution du fonds départemental TP	800,00	800,00	800,00
74833	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	510,00	438,00	438,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	896,00	950,00	
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	2 013,00	2 000,00	2 000,00
7488	Autres attributions et participations	3 000,00	3 000,00	
75	Autres produits de gestion courante	29 000,00	31 500,00	31 500,00
752	Revenus des immeubles	20 000,00	18 500,00	18 500,00
7551	Excédent des BA administratifs	5 000,00	10 000,00	10 000,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	4 000,00	3 000,00	3 000,00
	TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013	139 931,00	139 420,00	139 420,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0.00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
70	TOTAL DES RECETTES REELLES	139 931,00	139 420,00	139 420,00
	= a+b+c+d	139 931,00	139 420,00	139 420,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	0,00	0,00	0,00
7	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	139 931,00	139 420,00	139 420,00

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	117 750,79
	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	257 170,79

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

COTE - BP - 2021 RF SOUS PREFECTURE DE COMMERCY (MEUSE)

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DE ENSES 13970

Contrôle de légalité

Dete de réception de l'AR: 15/04/2021

NSE\$13970-20210408-DECO-2021-015-DB1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	15 000,00	15 000,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	15 000,00	15 000,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	62 090,00	500,00	500,00
2112	Terrains de voirie	2 270,00	0,00	0,00
2132	Immeubles de rapport	18 400,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	5 000,00	0,00	0,00
21538	Autres réseaux	26 420,00	0,00	0,00
2157	Matériel et outillage de voirie	6 500,00	0,00	0,00
2158	Autres installat°, matériel et outillage	0,00	500,00	500,00
2183	Matériel de bureau et informatique	1 500,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	2 000,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	62 090,00	15 500,00	15 500,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	7 677,00	7 150,00	7 150,00
1641	Emprunts en euros	6 107,00	6 650,00	6 650,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 570,00	500,00	500,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	7 677,00	7 150,00	7 150,00
Tota	I des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	69 767,00	22 650,00	22 650,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	0,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	0,00	0,00	0,00
	S DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	69 767,00	22 650,00	22 650,00

	+
RESTES A REALISER N-1 (11)	6 000,00
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	9 551,57
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	38 201,57

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Cf. Modalités de vote, I-B.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.

⁽⁴⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

⁽⁶⁾ Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽⁷⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

⁽⁸⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁹⁾ Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

⁽¹⁰⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

⁽¹¹⁾ Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

RF SOUS PREFECTURE DE COMMERCY (MEUSE)

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES 3070-20210408-DECO

Contrôle de légalité **₽**2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	26 736,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	26 736,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	26 736,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	51 465,77	12 051,57	12 051,57
10222	FCTVA	4 898,00	2 500,00	2 500,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	46 567,77	9 551,57	9 551,57
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	00,0	500,00	500,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	51 465,77	12 551,57	12 551,57
Tota	al des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES REELLES	78 201,77	12 551,57	12 551,57
021	Virement de la section de fonctionnement	14 955,00	19 650,00	19 650,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL D	ES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	14 955,00	19 650,00	19 650,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES D'ORDRE	14 955,00	19 650,00	19 650,00
TOTAL DES	S RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	93 156,77	32 201,57	32 201,57

	'
RESTES A REALISER N-1 (10)	6 000,00
	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	38 201,57

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Cf. Modalités de vote, I-B.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.

⁽⁴⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽⁶⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, R1 040 = DF 042.

⁽⁷⁾ Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

⁽⁸⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁹⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

⁽¹⁰⁾ Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

PAGNY LA BLANCHE COTE - PAGNY LA BLANCHE	COTE - BP - 2021 RF	
	SOUS PREFECTURE DE COMMERCY (MEUSE)	
III – VOTE DU BUDGET	Contrôle de légalité	
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIP	Date de leception de l'Aix. 13/04/2021	

Cet état ne contient pas d'information.

PAGNY LA BLANCHE COTE - PAGNY LA BLANCHE COTE - BP - 2021	

RF SOUS PREFECTURE DE COMMERCY (MEUSE)

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

Contröle de légalité

Date de réception de l'AR: 15/04/2021

055-215503970-20210408-DECO 2021 01**A2:2**

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

	A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (NOIS 10449 et 100) Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
Nature			Date	Date du	Emprunts et	Type de	rigine du contrat		initial		Pério-	Profil	Possibilité de	Caté-
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	d'émission ou date de mobilisation (1)	premier rembour- sement	Nominal (2)	taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuariel	Devise	dicité des rembour- sements (6)	d'amor- tissement (7)	rembour- sement anticipé O/N	gorie d'em- prunt (8)
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					250 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					250 000,00									
Emprunt N°8646869	Caisse d'Epargne Lorraine	31/05/2010	2010-08-23	25/02/2011	250 000,00	F		4,220	4,220	Euros	А	С		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									

SOUS PREFECTURE DE COMMERCY (MEUSE) Emprunts et dettes à l'origine du contrat Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 15/04/25206ilité Taux initial Date 055-215503970-20210408+D500 Caté-2021_**0**215-DE Nature Date du Type de d'émission ou (Pour chaque ligne, indiquer le numéro Organisme prêteur ou chef Date de premier d'amorrembourtaux Niveau date de Nominal (2) Index (4) Taux Devise rembourd'emde contrat) d'intérêt sement de file signature rembourtissement de taux mobilisation actuariel sements prunt sement (3) (5) (7) anticipé (1) (6) O/N 0,00 1682 Bons à moyen terme négociables (total) 0,00 1687 Autres dettes (total)

250 000,00

PAGNY LA BLANCHE COTE - PAGNY LA BLANCHE COTE - BP - 2021

RF

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

Total général

- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

⁽¹⁾ Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

RF SOUS PREFECTURE DE COMMERCY (MEUSE) Contrôle de légalité

Date de réception de l'AR: 15/04/2021 055-215503970-20210408-DECO_2021_015

IV – ANNEXES ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

	Emprunts et dettes au 01/01/N											
							Taux d'intérêt		_	Annuité de l'exercice		
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		193 883,90					6 363,71	8 181,90	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		193 883,90					6 363,71	8 181,90	0,00	0,00
Emprunt N°8646869		0,00	A-1	193 883,90	19,13	F		0,000	6 363,71	8 181,90	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		193 883,90					6 363,71	8 181,90	0,00	0,00

⁽⁹⁾ S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

- (10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».
- (11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référer (egg-) 2000 1200 2000 1200 2000 1200 2000 1200 2000 1200 2000 1200 2000 1200 2000 1200 2000 1200 2000 1200 2000 120
- (13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.
- (14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
- (15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- (16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

RF SOUS PREFECTURE DE COMMERCY (MEUSE)

Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 15/04/2021

RF SOUS PREFECTURE DE COMMERCY (MEUSE)

ΙV

IV - ANNEXES ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS 055-215503970-20210408-DECO 2021 (A-2-14-20-14

A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

AZ.T TH OLOGIC DE LA KEL AKTHION DE L'ENCOCKO (1)								
Indices sous-jacents		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	
		Indices zone euro	Indices inflation française ou zone euro ou écart entre	Ecarts d'indices zone euro	Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un	Ecarts d'indices hors zone euro	Autres indices	
			ces indices		est un indice hors zone	euro		
Structure			oos maioco		euro			
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange	Nombre de produits	1	0	0	0	0		
de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
unique). Taux variable simple plafonné (<i>cap</i>) ou encadré (<i>tunnel</i>)	Montant en euros	193 883,90	0,00	0,00	0,00	0,00		
	Nombre de produits	0	0	0	0	0		
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
	Nombre de produits	0	0	0	0	0		
(C) Option d'échange (swaption)	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0		
(D) Multiplicateur jusqu'a 3 ; multiplicateur jusqu'a 5 capé	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
•	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
	Nombre de produits	0	0	0	0	0		
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
	Nombre de produits						0	
(F) Autres types de structures	% de l'encours						0,00	
	Montant en euros						0,00	

⁽¹⁾ Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

PAGNY LA BLANCHE COTE - PAGNY LA BLANCHE COTE - BP - 2021 RF SOUS PREFECTURE DE COMMERCY (MEUSE)

IV – ANNEXES	Contrôle de légalité	IV	
IV - ANNEXES	Date de réception de l'AR: 15/04/	₂₀₂₁ IV	
ELEMENTS DU BILAN	055-215503970-20210408-DECO_202	1_015-DE	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSE	MENTS	A3	;

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur	
Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du	
CGCT):€	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Neant	1	

PAGNY LA BLANCHE COTE - PAGNY LA BLANCHE COTE - BP - 2021

RF SOUS PREFECTURE DE COMMERCY (MEUSE)

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS

Contrôle de légalité

Date de réception de l'AR: 15/04/2021

055-215503970-20210408-DECO_2021_015-DE

A4

A4 - ETAT DES PROVISIONS

Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE		
PROVISIONS BUDGETAIRES							
0,00		0,00	0,00	0,00	0,00		
0,00		0,00	0,00	0,00	0,00		
0,00		0,00	0,00	0,00	0,00		
PR	OVISIONS SEMI-	BUDGETAIRES					
0,00		0,00	0,00	0,00	0,00		
0,00		0,00	0,00	0,00	0,00		
0,00		0,00	0,00	0,00	0,00		
	provision de l'exercice (1) 0,00 0,00 0,00 PR 0,00 0,00	Montant de la provision de l'exercice (1) Output Out	Montant de la provision de l'exercice (1)	Montant de la provision de l'exercice (1)	Montant de la provision de l'exercice (1)		

⁽¹⁾ Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

⁽²⁾ Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

PAGNY LA BLANCHE COTE - PAGNY LA BLANCHE	COTE - BP - 2021 RF SOUS PREFECTURE DE COMMERCY	(MEUSE)	
IV – ANNEXES	Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 15/04/	₂₀₂₁ IV	
ELEMENTS DU BILAN	055-215503970-20210408-DECO_202	1_015-DE	
ETALEMENT DES PROVISIONS		A5	

A5 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

PAGNY LA BLANCHE COTE - PAGNY LA BLANCHE
COTE - BP - 2021 RF
SOUS PREFECTURE DE COMMERCY (MEUSE)

IV – ANNEXES	Contrôle de légalité	14	/
IV - ANNEXES	Date de réception de l'AR: 15/04/2021		
ELEMENTS DU BILAN	055-215503970-20210408-DECO_2021_015	-DE	ĺ
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – D	EPENSES	A6	.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		6 650,00	I 6 650,00
16 Empru	nts et dettes assimilées (A)	6 650,00	6 650,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	6 650,00	6 650,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671		0,00	0,00
1672		0,00	0,00
1678		0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses	s et transferts à déduire des ressources propres (B)	0,00	0,00
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	6 650,00	6 000,00	9 551,57	22 201,57

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

⁽³⁾ Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

⁽⁴⁾ Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

RF SOUS PREFECTURE DE COMMERCY (MEUSE)

IV – ANNEXES

Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 15/04/20

ELEMENTS DU BILAN 055-2155039
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES

RESSOURCES PROPRES

RESSOURCES I NOT RES							
Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)				
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		22 150,00	III 22 150,00				
Ressources propres externes de l'année (a)		2 500,00	2 500,00				
10222	FCTVA	2 500,00	2 500,00				
10223	TLE	0,00	0,00				
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00				
10228	Autres fonds	0,00	0,00				
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00				
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00				
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00				
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00				
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00				
26	Participations et créances rattachées						
27	Autres immobilisations financières						
Ressource	es propres internes de l'année (b) (3)	19 650,00	19 650,00				
15	Provisions pour risques et charges						
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00				
26	Participations et créances rattachées						
27	Autres immobilisations financières						
28	Amortissement des immobilisations						
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations						
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours						
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices						
49	Prov. dépréc. comptes de tiers						
59	Prov. dépréc. comptes financiers						
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00				
021	Virement de la section de fonctionnement	19 650,00	19 650,00				

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	22 150,00	6 000,00	0,00	9 551,57	37 701,57

	Мо	ntant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	ll .	22 201,57
Ressources propres disponibles	IV	37 701,57
Solde	V = IV - II (6)	15 500.00

⁽¹⁾ Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

⁽³⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁴⁾ Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

⁽⁵⁾ Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

⁽⁶⁾ Indiquer le signe algébrique.

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

IV – ANNEXES ELEMENTS DU BILAN

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étale- ment (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
	TOTAL	_		0,00	0,00	0,00	0,00

A8 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

⁽¹⁾ Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étale- ment (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862)	Solde (1)
	TOTAL	_		0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II + III).

PAGNY LA BLANCHE COTE - PAGNY LA BLANCHE COTE - BP - 2021	RF SOUS PREFECTURE DE COMMERCY (MEUSE)	
IV – ANNEXES	Contrôle de légalité	
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	055-215503970-20210408-DEGO 2021 01 A9 E	

A9 - CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.

RF SOUS PREFECTURE DE COMMERCY (MEUSE)

IV - ANNEXES

Contrôle de légalité

Date de réception de l'AR: 15/04/20

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ETTRECUS 10408-DECO_2021 SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

1_015-DE **B1.7**

N

B1.7 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

(Article L. 2311-7 du CGCT)

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention		
	INVESTISSEMENT						
	FONCTIONNEMENT						
6574	Subvention	Aide au fonctionnement	ADMR	Association	150,00		
6574	Subvention	aide au fonctionnement	ILCG	Association	150,00		
6574	Subvention	aide au fonctionnement	L'Ile des Enfants	Association	700,00		
6574	Subvention	aide au fonctionnement	Souvenir Français	Association	70,00		

⁽¹⁾ Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

⁽²⁾ Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

⁽³⁾ Objet pour lequel est versée la subvention.

PAGNY LA BLANCHE COTE - PAGNY LA BLANCHE COTE - BP - 2021	SOUS PREFECTURE DE COMMERCY (MEUSE)	
IV – ANNEXES	Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 15/04/2021	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	055-215503 <mark>970-20210408-DECOC2</mark> 021_015-DE	

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	ЕМІ	PLOIS BUDGETAIRES	S (3)		S POURVUS SUR SETAIRES EN ETI	
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services Directeur général adjoint des services Directeur général des services techniques Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif	С	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint technique	С	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00

⁽¹⁾ Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

⁽²⁾ Catégories : A, B ou C.

⁽³⁾ Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

⁽⁴⁾ Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple: un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à 1,8 ETPT; un agent à 1,8

⁽⁵⁾ Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

RF SOUS PREFECTURE DE COMMERCY (MEUSE)

Contrôle de légalité IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

Date de réception de l'AR: 15/04/2021 70-20210408-DEC

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES	SECTEUR	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
	(1)	(2)	Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM: Administratif

TECH: Technique.

URB: Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social. MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM: Animation

PM: Police.

OTR : Missions non rattachables à une filière.

- (3) REMUNERATION: Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).
- (4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée)
 - 3-a°: article 3, 1er àlinéa: accroissement temporaire d'activité
 - 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 - 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 - 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 - 3-3-1°: absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 - 3-3-2°: emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 - 3-3-3°: emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 - 3-3-4°: emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 - 3-3-5°: emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 - 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel
 - 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 - 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 - 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 - 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 - A : autres (préciser).
- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

LA BLANCHE COTE - PAGNY LA BLANCHE COTE - BP - 2021	RF SOUS PREFECTURE DE COMMERCY (MEUSE)	
IV – ANNEXES	Contrôle de légalité	V
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	055-215503970-20210408-DECO_2021_015 DE	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN E	NGAGEMENT FINANCIER -	C2

C2 - LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

⁽¹⁾ Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

⁽³⁾ Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

PAGNY LA BLANCHE COTE - PAGNY LA BLANCHE COTE - BP - 2021	RF SOUS PREFECTURE DE COMMERCY (MEUSE)		
IV – ANNEXES	Contrôle de légalité	ĺV	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION: LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEN	055-215503970-20210408-DECO_2021_015-DE		

C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT				
Etablissements publics de coopération intercommunale							
CODECOM COMMERCY-VOID VAUCOULEURS	01/01/2017	Fiscalité additionnelle	0,00				
Autres organismes de regroupement							

⁽¹⁾ Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

RF SOUS PREFECTURE DE COMMERCY (MEUSE) Contrôle de légalité AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS 055-215503970-20210408-DECO_2021_0*
LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES PAR LA COMMUNE 5-DE

C3.2 - LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES (1)

<u>IV – ANNEXES</u>

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

RF SOUS PREFECTURE DE COMMERCY (MEUSE)

IV – ANNEXES

Contrôle de légalité

N

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
055-215503970-20210408-DECO_2021_015-DE
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

C3.3

C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
Service individualisé	Service des Eaux		-		SPIC	Non
Service individualisé	Assainissement	28/11/2008	- 28/11/2008		SPIC	Oui

PAGNY LA BLANCHE COTE - PAGNY LA BLANCHE COTE - BP - 2021		RF SOUS PREFECTURE DE COMMERCY (MEUSE)		
	IV – ANNEXES	Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 15/04/2021	1	<i></i>
	AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	055-215503970-20210408-DECO_2021_015-D	DE	
	LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGE	S EN BUDGET ANNEXE	<u>C3</u>	.4

C3.4 – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

PAGNY LA BLANCHE COTE - PAGNY LA BLANCHE
COTE - BP - 2021 RF
SOUS PREFECTURE DE COMMERCY (MEUSE)

IV – ANNEXES	Contrôle de légalité	
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIO	NS DIRECTES	5-DE D 1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1) (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPB	143 200,00	0,63	31,12	476,30	44 563,84	479,94
TFPNB	32 100,00	0,18	16,46	0,00	5 283,66	0,18
CFE	5 200,00	5,84	11,73	0,00	609,96	5,84
TOTAL	180 500,00	0,69			50 457,46	272,80

OTE - BP - 2021 RF SOUS PREFECTURE DE COMMERCY (MEUSE)

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

Contröle de légalité

Date de réception de l'AR: 15/04/2021

055-215503970-20210408-DECO 2021 045-DE

Nombre de membres en exercice : 10 Nombre de membres présents : 10 Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES:
Pour: 0
Contre: 0
Abstentions: 0

Date de convocation: 29/03/2021

Présenté par Daniel ROUVENACH (1), A PAGNY LA BLANCHE COTE, le 08/04/2021 Daniel ROUVENACH,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire A PAGNY LA BLANCHE COTE, le 08/04/2021 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

BOCCIARELLI Michèle	·
CHRETIEN Fabien	
CORMORECHE Didier	
DEWULF Marie-Françoise	
DOUAY Vincent	
MARTIN ALONSO Santiago	
PRUD'HOMME Marie-José	
ROUVENACH Daniel	
ROUVENACH Gaêl	
THIRY Michael	

Certifié exécutoire par Daniel ROUVENACH (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 08/04/2021, et de la publication le 08/04/2021

A PAGNY LA BLANCHE COTE, le 08/04/2021

- (1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.
- (2) L'assemblée délibérante étant : le conseil municipal.